

Cartier braqué en plein cœur de Monaco

Un braqueur a été interpellé hier. Les deux autres individus et un complice étaient toujours en fuite, hier soir. Les malfaiteurs auraient incendié leur véhicule sur la voie rapide

La place du Casino, à Monaco, a été bouclée, hier après-midi. Personne ne rentre ici, dans l'un des lieux les plus emblématiques de la Principauté. « Une opération de police est en cours », dit l'un des agents de sécurité posté à l'une des entrées de la place, peu après 17 heures. Plus tôt, à 15h40, la boutique Cartier de l'endroit a été braquée par trois individus « dont un au moins était armé », indique le parquet général monégasque. L'un des malfaiteurs a été interpellé « sans effusion », ce qui a permis aux forces de l'ordre de récupérer une arme et une partie du butin, dont rien n'a filtré sur le montant. Les deux autres braqueurs et un complice étaient en fuite, hier dans la soirée.

Des tirs sur les pneus de la voiture

Les personnels de la boutique choqués par les événements ont été pris en charge par une cellule psychologique. « Il n'y a eu ni tir ni blessé, ni prise d'otage », lors du braquage, a ajouté le parquet général monégasque. « Le bouclage de la Principauté a également empêché toute fuite en voiture des deux autres individus et de leur com-



Les forces de l'ordre ont été déployées hier après-midi sur la place du Casino à Monaco. (Photo Michaël Alési)

plique qui les attendait avec un véhicule. Ce dernier incendié par les malfaiteurs a été récupéré par la police ». Selon nos informations, les forces de l'ordre auraient tiré sur les pneus de la voiture avant qu'elle ne rejoigne la voie rapide. C'est là que le véhicule a pris feu, créant une épaisse colonne de fumée noire dont les photos et vidéos ont tourné en boucle sur les réseaux sociaux, hier après-midi. L'enquête devra déterminer

l'origine et les raisons de cet incendie. Faire diversion? Brouiller les pistes? « Une opération est en cours pour localiser les malfaiteurs et les interpellés », précisait encore le parquet général hier soir. D'autres images tournées hier après-midi, qui circulent sur les réseaux sociaux, montrent des policiers en tenue d'intervention progresser sur le chantier du complexe One Monte-Carlo, juste à côté de la boutique

Cartier. Chantier d'où sortaient beaucoup de fonctionnaires, eux aussi en tenue d'intervention, hier vers 18h30. En même temps, les enquêteurs procédaient aux premières constatations, au premier étage de la boutique.

Confinés pendant deux heures

Au même moment, plusieurs personnes attendaient juste en face de la

boutique Cartier, devant la Café de Paris. Parmi eux, il y a Sarah et Serge. Ce couple de trentenaires est venu de Haute-Savoie pour passer le week-end à Monaco. Ils jouaient au Casino Café de Paris, hier après-midi, juste avant d'être confinés deux heures dans le hall de l'établissement. « On nous a interdit de sortir sans nous dire pourquoi, restituent-ils. Par le bouche à oreille, on a appris qu'il y



Le véhicule des malfaiteurs en feu, hier. (DR)

avait eu un braquage dans la boutique Cartier. » Comme beaucoup d'autres clients confinés ici, ils ne semblent pas vraiment choqués. « On est plus agacés qu'autre chose », dit Sarah. Vers 19 heures, la situation revenait à la normale sur la place du Casino. Le braquage d'hier s'est déroulé trois mois après celui de la bijouterie Graff, au même endroit, en décembre dernier. Un ressortissant serbe de 44 ans avait été interpellé par les policiers monégasques huit minutes après que l'alerte eut été donnée. Et Cartier a déjà été la cible de braqueurs sur la Côte d'Azur : en mai 2015, la boutique Cartier de la Croisette avait été dévalisée quelques jours avant l'ouverture du festival de Cannes.

NICOLAS HASSON-FAURÉ
nhasson@nicematin.fr

Aide aux migrants : un chercheur porte plainte contre Christian Estrosi

Pierre-Alain Mannoni, un Niçois relaxé le 6 janvier d'aide au séjour et au transport d'étrangers en situation irrégulière, a porté plainte en diffamation contre Christian Estrosi pour des propos tenus sur Facebook. Cet enseignant-chercheur au CNRS, qui réclame 5 000 euros de dommages et intérêts au président de la région Paca et premier adjoint à la ville de Nice, vise des propos tenus par le président de la région Paca sur sa page Facebook le jour même de la relaxe. M. Estrosi estimait notamment dans son post Facebook que M. Mannoni « défie la République », qu'il

favorise « le travail des passeurs » et qu'il a « potentiellement mis en danger la sécurité des Français ».

Estrosi : « ahurissant »

« M. Estrosi m'accuse d'avoir fait entrer des étrangers sur le territoire français alors que cela ne m'a jamais été reproché, il dit que je suis coupable et hors-la-loi alors que j'ai été innocenté », explique également M. Mannoni. « La justice subit aujourd'hui des attaques violentes de la part des politiques, M. Estrosi se place en juge, mais la justice est indépendante et c'est le pilier de notre démocratie », note aussi M. Mannoni.



Pierre-Alain Mannoni, le 6 janvier dernier à la sortie du palais de justice de Nice après sa relaxe.

(Photo Eric Ottino)

Interpellé le 18 octobre à un péage autoroutier près de Menton avec trois Érythréennes à bord de son véhicule qu'il convoyait de la vallée de la Roya jusqu'à son domicile de Nice,

M. Mannoni avait bénéficié devant le tribunal correctionnel de Nice de l'immunité qui s'applique lorsqu'il est reconnu que l'aide aux étrangers est effectuée pour préserver la dignité

de ces derniers. Le parquet, qui avait requis six mois d'emprisonnement avec sursis, a fait appel de cette décision. M. Mannoni sera jugé le 26 juin devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Contacté, M. Estrosi a indiqué réaffirmer que « lorsqu'on transgresse nos lois en étant un passeur, on doit être sanctionné », jugeant « ahurissant qu'en plus de ne pas respecter la loi, M. Mannoni cherche, en déposant des plaintes, à se faire une notoriété et à laisser penser que son militantisme illégal est un acte héroïque ». La date de l'audience n'a pas encore été fixée.

En bref

Tragique cueillette à Saint-Jeannet

Il était parti cueillir des asperges avec son épouse, le jour de son anniversaire. Hier à l'aube, Francis Ferrari, 78 ans, porte-drapeau des anciens combattants à Saint-Jeannet, a été retrouvé sans vie dans le quartier de Château-Bresson. Une autopsie pourrait être réclamée par le parquet de Grasse pour connaître les causes exactes du décès. Cette macabre découverte a fait suite à des recherches importantes menées dès vendredi soir et une partie de la nuit par la gendarmerie nationale et quelques volontaires dont le maire du village, Jean-Michel Sempéré, alertés par l'épouse du défunt. Une équipe cynophile a notamment été mobilisée.